

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Quel avenir pour le Domaine seigneurial de Mascouche?

Déclaration du maire Guillaume Tremblay

Mascouche, le 2 mars 2022 – « Le 14 octobre 2014, c'est avec une grande fierté que nous annonçons l'acquisition du Domaine seigneurial; un joyau patrimonial de notre région avec un fort potentiel en raison de son histoire et de sa vaste forêt domaniale. Ce projet culturel et récréotouristique d'envergure est doté d'un potentiel de développement environnemental, social et économique impressionnant, en plus de valoriser le patrimoine bâti. Depuis l'acquisition des bâtiments et de la forêt domaniale, notre but a toujours été d'en faire un projet phare pour la région, un site unique dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), un legs inestimable pour les Mascouchois.

Comme municipalité, nous avons pris les devants, nous avons investi une somme considérable pour le site du Domaine seigneurial et la forêt domaniale, tout en respectant notre capacité de payer.

Péril en la demeure

Dans les derniers jours, la Société d'histoire de Mascouche a fait une sortie publique en se questionnant sur ce qu'il advient du projet et en s'inquiétant de l'état des bâtiments. D'entrée de jeux, je dois dire que nous partageons les mêmes inquiétudes que la Société d'histoire concernant la dégradation des bâtiments. Il est minuit moins une. Il y a péril en la demeure.

Je vous rappelle que le 16 novembre 2020, jour de la démolition du Manoir seigneurial, je me trouvais ici même, sur le site du Domaine seigneurial, afin de proclamer l'urgence d'agir pour sauver notre patrimoine. J'ai alors sollicité directement l'appui du gouvernement afin de nous soutenir pour protéger les bâtiments historiques encore debout et qui peuvent être sauvés, c'est-à-dire le Moulin et la Maison du meunier. J'ai lancé un cri du cœur en rappelant que sans support du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral, le Moulin et la Maison seraient en périls.



Malheureusement, un an et demi plus tard, je suis forcé d'admettre que le soutien des autres paliers de gouvernement est quasi inexistant. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, bien au contraire. Malgré la multitude de démarches entreprises, les nombreuses rencontres et les demandes de subvention effectuées, nous en arrivons au constat que Mascouche fait cavalier seul.

Aujourd'hui, vous avez devant vous un maire qui est profondément déçu par la tournure des événements. Une déception qui est partagée non seulement par mes collègues du conseil municipal, la fonction publique qui travaille d'arrache-pied depuis des années à coup de créativité et de vision, mais également par les citoyens que je représente. Une déception qui est d'autant plus grande compte tenu de la collaboration et des engagements potentiels qu'on nous a fait miroiter.

Mise en valeur du patrimoine : la Ville a fait ses devoirs

Le patrimoine est une responsabilité collective et je crois fermement au rôle que les municipalités peuvent jouer en ce sens. Toutefois, il faut se doter des moyens de nos ambitions et s'assurer d'un financement adéquat de la part du gouvernement du Québec qui se doit d'assumer ses responsabilités en matière de patrimoine.

L'aboutissement de la loi 69 est venu ajouter encore plus de responsabilités dans la cour des municipalités. Nous ne sommes pas contre le fait que le Québec se dote d'un meilleur encadrement pour préserver notre patrimoine, bien au contraire. Nous acceptons volontiers de faire partie de la solution, mais il doit y avoir une cohérence entre le discours du gouvernement sur la préservation du patrimoine bâti québécois et ses actions face à notre projet.

Au cours des dernières années, Mascouche a investi pour préserver et mettre en valeur son patrimoine. Au-delà de l'acquisition du Domaine seigneurial, la revitalisation de notre Vieux-Mascouche peut en témoigner. Les travaux effectués sur l'hôtel de ville et la salle du conseil en sont une autre preuve avec des investissements de 5,5 M\$, dont 4 M\$ payés entièrement par la municipalité. Tout récemment, nous nous dotons d'un règlement visant à obliger les propriétaires à conserver leurs immeubles en bon état. Le tout, justement pour éviter que des bâtiments patrimoniaux soient volontairement laissés à l'abandon.

Je tiens à rappeler que la Ville de Mascouche sauvait la mise lorsqu'elle a fait l'acquisition du Domaine seigneurial, l'un des rares domaines au Québec qui comptait encore son manoir et son moulin. Les bâtiments étaient laissés à l'abandon et ont connu une dégradation accélérée alors qu'ils étaient dans les mains d'un spéculateur immobilier qui rêvait de raser le tout afin d'y faire un projet résidentiel.



La Ville est bien consciente et surtout très préoccupée de sauvegarder ce patrimoine bâti auquel la population de Mascouche est très attachée et souhaite, depuis longtemps, que ce lieu devienne une identité forte de la communauté et du territoire de la région des moulins.

Lorsqu'une ville est prête à acquérir un terrain et à investir des sommes considérables pour valoriser les bâtiments historiques et en faire un pôle d'intérêt régional, elle est en droit de s'attendre à recevoir un appui financier du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. C'est d'autant plus vrai que le projet a été identifié comme un projet porteur pour la région Lanaudoise et qu'il bénéficie de l'appui de la CMM. C'est un projet qui est profitable non seulement pour la région, mais aussi pour le Grand Montréal.

Le moulin à programmes

Mascouche a fait ses devoirs dans le projet, notamment en sécurisant le site et en effectuant une première phase des travaux afin de désenclaver les bâtiments à valeur patrimoniale. Nous avons suivi à la lettre les exigences du ministère de la Culture afin d'être admissibles à des subventions (mandats professionnels, plan de construction, entente avec un diffuseur, etc.).

Depuis plusieurs années, on nous fait passer par un véritable moulin à programmes où les conclusions demeurent sensiblement les mêmes : manque de fond, projet qui ne rentre pas dans les petites cases. C'est d'autant plus regrettable que la ministre de Culture avait pris l'engagement l'an dernier de nous soutenir financièrement, et de manière importante. Pourtant, on tourne en rond. Plutôt que de nous soutenir, on nous redirige plutôt vers des programmes de moins en moins adaptés. C'est un perpétuel retour à la case départ avec pour effet que l'état des bâtiments ne s'améliore pas et que les coûts augmentent.

Le patrimoine bâti n'en a rien à faire des programmes. Il se dégrade au gré de la pluie, du vent, de la glace et de la neige. Saison après saison, il porte le poids des dédales administratifs et surtout, le poids du sous-financement et de l'inaction.

Espace bleu : le dernier espoir

Je le disais plut tôt, il est minuit moins une pour le Moulin et la Maison du meunier. Il suffit de regarder l'état des bâtiments pour s'en rendre compte. Mascouche ne peut absorber seul le coût de travaux qui deviennent de plus en plus urgents. Devant cette situation, je demande officiellement au gouvernement du Québec de faire du Domaine seigneurial un Espace bleu.



Je vous rappelle que le gouvernement du Québec annonçait en juin dernier la création des Espaces bleus, un réseau de lieux culturels et patrimoniaux planifié pour la promotion et la transmission de notre héritage culturel. Constitué en grande majorité de bâtiments patrimoniaux requalifiés, le réseau des Espaces bleus vise à préserver notre patrimoine bâti tout en contribuant à la vitalité économique, culturelle et touristique du Québec.

Il y a avec les Espaces bleus, une opportunité de préserver et de mettre en valeur le Domaine seigneurial. On pourrait même croire que le programme a été fait sur mesure pour le Domaine seigneurial :

- Les immeubles sont sélectionnés en fonction de la valeur patrimoniale ou historique du bâtiment existant, dans une optique de requalification, de préservation et de valorisation;
- La faisabilité du projet est démontrée (disponibilité, acquisition, budget et réalisation technique). Dans un souci de saine gestion des deniers publics, la ville est prête à céder gratuitement la portion du terrain avec les bâtiments historiques ainsi que les expertises techniques déjà existantes afin de permettre de convertir notre projet en un espace bleu.
- Le site dispose déjà d'attraits fonctionnels avec les sentiers, le chalet d'accueil et l'accès à l'eau.
- Le projet du Domaine seigneurial fait l'objet d'un consensus régional et il a été identifié comme l'un des projets prioritaires pour la relance économique de la région.
- Le Domaine seigneurial est un marqueur géohistorique identitaire marquant de la région Lanaudoise : d'abord témoin du passage des communautés autochtones, son implantation près de la rivière depuis le milieu du 18^e siècle en a fait un pivot pour la région qui se traduit par une longue histoire industrielle, économique et politique.
- Pour des raisons de valeur architecturale, historique et archéologique, mais encore pour sa localisation, son caractère identitaire et l'appropriation du lieu par la communauté, ces éléments combinés au développement récréotouristique de la forêt domaniale font de ce site, l'endroit idéal pour implanter un espace bleu.



Aujourd'hui, je suis prêt à remettre la clé du Domaine seigneurial au gouvernement du Québec et je demande au premier ministre François Legault de faire de ce site un Espace bleu pour la région de Lanaudière.

D'ici à ce que le projet soit réalisé, la Ville est même prête à assurer la protection et la sécurisation de la coquille extérieure de la Maison du meunier et du Moulin. Mais pour cela, il faut une volonté clairement exprimée de la part du gouvernement d'ici la fin du mois avril si nous voulons réaliser les travaux appropriés, et ce, à temps avant le prochain hiver.

Quel avenir pour le Domaine seigneurial?

Qu'advient-il des bâtiments si le gouvernement du Québec nous abandonne? La question mérite d'être posée. Clairement, la municipalité ne pourra pas absorber à elle seule le financement de ce projet. Sans la conversion du projet en Espace bleu, nous aurons des choix à faire concernant l'avenir du Moulin et de la Maison du meunier ainsi que de la reconstruction du Manoir. Nous devons alors évaluer toutes les options sur la table.

Chose certaine, peu importe les décisions que nous devons prendre, le site du Domaine seigneurial continuera de vivre, notamment avec la réalisation de la première phase du Parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche qui constitue un magnifique accès à la nature au cœur d'un espace vert de 267 hectares.

La section du parc appelée *le plateau sportif* offre déjà un accès privilégié à la nature et aux milieux naturels avec ses 6,5 kilomètres de sentiers pour la pratique de la randonnée, une zone dédiée aux vélos de montagne, des sentiers équestres (le sentier transcanadien), un chalet d'accueil de même qu'un accès à la rivière Mascouche incluant une zone de mise à l'eau pour la pratique de sports nautiques. Ces aménagements seront bonifiés au cours des prochaines années. »

- 30 -

Source

Isabelle Gagné, conseillère
Service des communications et relations avec les citoyens
Ville de Mascouche
450 474-4133, poste 2790
igagne@ville.mascouche.qc.ca

